



PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL PERISCOLAIRE

« LES PETITS BOUCHOLEURS »

CHARRON

2025-2026

SOMMAIRE

1.	<u>Description et fonctionnement de l'accueil de loisirs</u>	1
1.1	<u>Présentation de l'accueil de loisirs</u>	1
1.2	<u>Description des locaux de l'ALSH</u>	1
1.3	<u>Fonctionnement</u>	2
2.	<u>Objectifs Educatifs</u>	3
3.	<u>Objectifs Pédagogiques</u>	3
3.1	<u>Développer le respect de soi, de l'autre et de son environnement.</u>	3
3.2	<u>Favoriser l'autonomie et la responsabilisation</u>	5
3.3	<u>Développer les relations par l'écoute, l'échange et l'entraide.</u>	5
4.	<u>Organisation de l'accueil</u>	6
4.1	<u>Journée type</u>	7
4.2	<u>La vie quotidienne</u>	8
4.3	<u>Les projets et partenariats</u>	9
5.	<u>Equipe d'animation</u>	8
6.1	<u>La composition</u>	8
6.2	<u>Taux d'encadrement</u>	9
6.3	<u>Organisation de l'équipe</u>	9
6.	<u>Evaluation</u>	9

1. Description et fonctionnement de l'accueil de loisirs :

1.1 Présentation de l'accueil de loisirs

L'environnement

La communauté de communes Aunis Atlantique est composée de vingt communes qui s'unissent pour proposer des équipements et des services mutualisés. Participative au sein du territoire, la commune de Charron comporte de nombreux atouts. Située à 20 kilomètres de la ville de la Rochelle et 10 kilomètres de la ville de Marans, elle profite de la façade littorale, du fleuve de la Sèvre Niortaise tout en étant au cœur du Parc Naturel Régional du Marais poitevin. Elle compte 2053 habitants selon l'INSEE.



La commune répond aux besoins des familles et offre un service enfance adapté. Les différents temps organisés par la collectivité sont :

- L'Accueil de loisirs « Les petits Boucholeurs » mercredis et vacances.
- La restauration scolaire des écoles maternelle et élémentaire.
- Les ATSEM de l'école maternelle.
- L'accueil périscolaire matin et soir.

L'ACM (Accueil Collectif de Mineurs) est organisé pour les enfants de 3 à 14 ans des familles de Charron. Les enfants des communes extérieures sont acceptés si la capacité d'encadrement le permet.

Le service enfance est situé au cœur de la commune rue des écoles, au sein des bâtiments scolaires. La mairie est attenante, des partenaires et des espaces extérieurs agréables sont également accessibles : l'EHPAD, la bibliothèque, la maison des associations, le skate parc, deux city parc, un terrain de foot, les ports, un étang, des chemins pédestres, ...

1.2 Description des locaux de l'ALSH :

A ce jour, l'accueil physique est composé de la manière suivante :

- Une salle d'activité : salle d'accueil et espace de jeux pour les enfants
- Une seconde salle d'activité : ancienne salle de classe au sein de l'école
- Une salle de restauration

- Une salle de motricité commune avec l'école maternelle
- Un dortoir commun avec l'école maternelle
- Un bureau de direction, régie, infirmerie attenant à la salle d'accueil
- Deux blocs sanitaires enfant, commun avec les écoles maternelle et élémentaire
- Trois cours de jeux extérieures communes avec les écoles



1.3 Le fonctionnement :

LES COORDONNEES DE L'ACCUEIL

Email : lespetitsboucholeurs.charron@orange.fr

Téléphone : 06 85 58 31 82

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se réalisent sur le portail famille, <https://monespacefamilles.aunisatlantique.fr>.
Puis il est nécessaire de réaliser une réservation des dates souhaitées.

JOURNEE AVEC REPAS

DEMI-JOURNEE matin ou après-midi **AVEC REPAS** ou **SANS REPAS**

VEILLEE (Vacances uniquement)

TEMPS D'ACCUEIL	HORAIRES
MATIN	7h30 à 9h30
DEPART / ARRIVEE	12h00
MIDI	13h30
SOIR	16h45 à 18h30

2. Objectifs Educatifs

Madame Boutet, Maire de Charron, a pour mission de coordonner et d'organiser la politique enfance et jeunesse de la commune. Un Projet Educatif de Territoire (PEdT) comportant des axes stratégiques a donc été élaboré pour :

- Garantir la continuité éducative sur tous les temps de vie de l'enfant.
- Créer un environnement favorable au développement et à l'épanouissement.
- Proposer une offre éducative adaptée aux besoins des familles.
- Favoriser l'inclusion
- Développer la connaissance du territoire

3. Objectifs Pédagogiques

Le projet pédagogique se construit autour de quatre valeurs :



3.1 Développer le respect de soi, de l'autre et de son environnement.

Développer le respect de soi et de l'autre

Les animateurs vont prôner l'intégration et l'inclusion de chacun en mettant en place des jeux de connaissances et de coopération tout au long de l'année. Les enfants seront incités à prendre part aux activités, mais seront libres d'y participer ou non. Les animateurs joueront un rôle important tant qu'à la valorisation et à l'encouragement de chacun lors des différents temps de la journée.

Les jeux (société, ballon...) ne sont pas nominatifs, et le prêt des jeux sera accompagné d'un message préventif pour expliquer aux enfants la notion de partage.

Les adultes ont une tâche très importante quant à la notion de politesse. Nous nous devons de montrer l'exemple aux enfants en leur apprenant les civilités à avoir en groupe : bonjour, s'il te plaît, merci, au revoir, s'excuser...

Le respect s'alimente aussi par la considération de l'intimité de chacun, par exemple permettre à l'enfant d'être seul aux sanitaires. De plus les animateurs incitent les enfants à être acteur en leur demandant de remonter leur pantalon après le passage aux sanitaires par soi-même, ... Afin de sécuriser l'enfant, il est nécessaire d'expliquer un soin avant de le pratiquer. Enfin, l'adulte doit savoir mettre une distance affective avec les enfants (ex : éviter de prendre les enfants sur ses genoux, de les soulever pour jouer, ...).

L'écoute est un point fondamental au respect de chacun. Pour cela, nous mettrons en place un temps de présentation de la journée qui permet à chacun d'avoir un espace de parole et des repères. Pour les adultes et les enfants, avoir l'attention de l'autre ne nécessite pas de crier. La posture de l'animateur favorise la communication. Lorsque qu'il est demandé aux enfants de ranger, on précise ce qui doit être fait et il est important de s'impliquer avec les enfants dans le rangement.

Sensibiliser au respect de son environnement

Sensibiliser les enfants à avoir un comportement éco citoyen est primordiale, si l'enfant acquière des automatismes tôt il les appliquera en grandissant tel des réflexes.

L'équipe d'animation se veut modèle, elle sensibilisera par ses actes de la vie quotidienne avec les enfants : tri des déchets, réutilisation de papier, éteindre la lumière en sortant des pièces, faire attention à ne pas gaspiller le papier... Un projet doit se construire avec les écoles pour uniformiser les moyens de communications (affichage, discours) et matériels (poubelles adaptées).

La notion de Respect représente également les locaux et le matériel mis à disposition. Les étagères de jeux et livres à disposition des enfants sont peu chargées et vérifiées par les animateurs quotidiennement. L'idée est d'apprendre à chacun de ranger et remettre à sa place les jeux utilisés dans l'état de départ. Pour permettre aux enfants de tout âge de comprendre et respecter les règles :

- Mise en place d'un affichage pour les espaces interdits
- Explication régulière des espaces et leurs utilisations

Les animateurs doivent être à l'écoute, prendre le temps et être présents pour instaurer une relation de confiance entre chacun. Cette relation de confiance pourra permettre à tous de mieux communiquer ses besoins (demander la permission pour du matériel spécifique, venir dire que l'on a cassé un objet...).

Pour la restauration, les enfants et les animateurs seront vigilants au gaspillage alimentaire, les enfants se servent par eux même dans leur assiette avec de petites quantités, pour pouvoir se resservir par la suite s'ils en veulent d'autres.

Lors des sorties à l'extérieur, les animateurs seront attentifs quant au respect des parterres de végétations et de la propreté des trottoirs et locaux (ne rien jeter par terre...).

La notion d'exemplarité est importante, car les animateurs pourront transmettre les bons gestes aux enfants, et que ceux-ci leurs deviennent plus intuitifs (rangement de salle, ranger ses affaires à leur place et en prendre soin...).

3.2. Favoriser l'autonomie et la responsabilisation

L'autonomie est une valeur primordiale dans le monde de l'enfance. Elle permet à un enfant de devenir indépendant et de pouvoir prendre ses propres décisions. Le besoin d'autonomie évolue pendant toute l'enfance. Devenir autonome, c'est acquérir peu à peu une forme de contrôle sur soi-même et sur sa vie.

Pour les tâches de la vie quotidienne, le but des animateurs sera d'amener l'enfant à se détacher de l'adulte en mettant en application la formule "Faire, faire faire, laisser faire". Encore une fois les animateurs seront là pour accompagner, guider et encourager, pour que par la suite les enfants fassent les choses eux même (faire ses lacets, fermer sa fermeture éclair, expliquer des règles de jeux, ranger l'activité...)

Pour que les enfants soient acteurs de leur temps d'animation, ceux-ci seront libres de pouvoir proposer leur propre activité au sein du groupe. Les enfants seront sollicités pour l'installation des activités, et le rangement de celle-ci. Les animateurs prévoiront un temps spécifique pour cela.

L'enfant est acteur de ses temps de loisirs. La créativité se retrouve en grande partie au travers de l'autonomie. Les animateurs favorisent celle-ci via leurs activités sportives, ludiques, créatives...

Pour les temps de repas/goûter, les enfants et les animateurs travailleront ensemble selon l'âge pour la mise en place du goûter, pour le service autonome, le débarrassage, et pour le ramassage des déchets à table. Les animateurs inciteront les enfants à faire seuls, avant de les aider (couper seul, ouvrir leur yaourt...).

Enfin, pour les temps calme et de sieste, les enfants devront s'essayer à enlever/remettre leur vêtement seul, avant d'avoir l'aide d'un animateur. L'enfant a besoin de leur moment calme et seul, les animateurs vont donc mettre en place des activités relaxation, détente, yoga, lecture, etc, pour permettre aux enfants de passer du temps avec eux même.

3.3 Développer les relations par l'écoute, l'échange et l'entraide.

La relation Enfants / Animateurs

Pour permettre à tous de vivre au mieux en collectivité, l'équipe d'animation détermine des règles de vie. Les grandes valeurs du projet pédagogique : le respect de l'autre, de soi et du matériel mais également l'autonomie ainsi que des consignes de sécurité. L'animateur a conscience qu'il est une personne référente, et doit montrer l'exemple en termes d'attitudes physique et verbale.

Pour amorcer la discussion entre les enfants, les animateurs vont mettre en place des jeux de connaissances et de coopération. Les animateurs jouent un rôle primordial dans la relation entre enfants, dans le sens où il faut toujours faire attention aux jeux de brimades pour ne pas mettre les enfants en difficultés, être présents lors de la mise en place d'équipe lors d'un jeu ou pour pouvoir intervenir lorsque cela est nécessaire.

La relation aux Familles

Chaque matin les familles doivent être accueillies dans un climat chaleureux, cela facilite l'échange et la sérénité des parents et de leurs enfants. Le respect des besoins de l'enfant se transmet également par des temps d'échanges quotidien ainsi que par la régularité des horaires.

Afin d'impliquer les parents dans la vie du centre, l'équipe se doit donc d'être à l'écoute des parents pour les informations concernant l'enfant et son entourage. De même, elle doit tenir compte des remarques formulées et les transmettre à la direction.

Les parents sont informés des activités de l'ACM via le programme, celle-ci est disponible sur site de la mairie et téléchargeable.

La relation aux partenaires

Dans le cadre du Projet Educatif du Territoire (PEdT), différents partenariats prennent vie, ce qui permet aux enfants de découvrir de nouvelles structures, de nouveaux modes de fonctionnement et d'autres personnes...

L'objectif premier des temps périscolaires est de fluidifier la journée de l'enfant. Le partenariat avec les enseignants est essentiel pour obtenir une continuité éducative de qualité. La participation aux conseils d'école par la directrice de l'accueil de loisirs permet aux représentants des parents d'élèves d'avoir un regard sur cette continuité. Les projets d'école et de périscolaires qui font vivre le PEdT sont présentés dès le premier conseil, ils se veulent complémentaires.

La bibliothèque municipale est également un partenaire fort. La mise à disposition d'ouvrages est possible à la demande de l'équipe d'animation. Des ateliers « Lecture de contes » sont également proposés par des bénévoles.

L'EHPAD et l'ACM ont créé au fil du temps une collaboration forte. En effet chaque année un projet d'animation est instauré, une rencontre au minimum est organisée les mercredis entre chaque période de vacances. L'idée est de partager un temps intergénérationnel convivial en développant des objectifs communs (ex : développer l'entraide, partager des expériences de vie, développer la motricité fine et globale ...).

Afin de répondre aux objectifs du PEdT d'autres partenaires participent à la vie de l'accueil périscolaire comme les artisans et les associations sportives et culturelles de la commune de Charron. Ainsi que l'association « le vieux tap cul » qui permet aux enfants des promenades en bateau.

La communauté de communes Aunis Atlantique est également un allié qui offre la possibilité de partager des projets intercommunaux ainsi que des moyens logistiques comme le prêt de minibus par exemple.

4. Organisation de l'accueil

L'accueil périscolaire comporte trois temps différents :



L'équipe d'animation accueille les familles dans un espace chaleureux et calme. Les enfants viennent de se réveiller depuis peu, l'objectif est donc de leur permettre de débiter leur journée en douceur. Ils peuvent choisir un jeu libre dit de construction, d'imitation, de la lecture, du dessin... Les animateurs veilleront à offrir ce cadre en s'installant auprès des enfants pour accompagner leurs attentes (ex : jeu de société, atelier créatif).

Les enfants quittent le temps scolaire pour venir se restaurer au goûter. Ce moment est un temps d'échange et de détente avec ses copains. Le goûter est fourni par l'accueil périscolaire. Celui-ci se veut composer de pain confiture, miel, fromage ou chocolat, ainsi qu'un fruit ou un produit laitier. Les élémentaires apportent leur gourde pour faciliter le service et être autonome. Pour les maternels des lingettes lavables sont utilisées pour leur permettre de se laver par eux même.



Pour suivre le groupe d'enfants est redirigé vers la cour de récréation élémentaire et ou les salles d'animation. La salle de restauration devient alors un espace de jeux de société encadré par un animateur. Les familles sont accueillies sur la cour ou bien en salle d'animation. De 16h45 à 18h45 les enfants sont en jeux libres, ils peuvent choisir un jeu dit de construction, d'imitation, de la lecture, du dessin, du sport.... Afin d'offrir des conditions de jeu optimales les animateurs expliquent, proposent, participent aux jeux, à la lecture, En parallèle ils veillent au respect des règles quant à l'utilisation des espaces d'imitations. Afin d'assurer la sécurité physique et affective les adultes se répartissent sur l'ensemble des espaces. Sur la cour, un adulte est situé de chaque côté, ...

A partir de 17h30 un espace est ouvert pour permettre aux enfants de réaliser leurs devoirs dans le calme. Celle-ci est imposée uniquement sur demande de la famille. L'adulte qui encadre ce temps est en surveillance, son rôle étant de permettre aux enfants de travailler en autonomie dans un espace adapté. La notion de vérification est respectueusement laissée à la famille.

L'accueil périscolaire porte un regard important vis-à-vis de la continuité éducative. En effet la communication entre les différents acteurs qui entoure l'enfant joue un rôle crucial dans son évolution. Animateurs, ATSEM, enseignants, agents de restauration, et surtout familles tous doivent réussir à comprendre les besoins de l'enfants et agir ensemble dans la même orientation. Pour cela l'accueil du matin et du soir veillera à transmettre les questionnements, écouter, orienter, et répondre aux questions de chacun.

LES MECREDIS TEMPS SCOLAIRES

L'accueil fonctionne en distinguant les enfants selon deux tranches d'âge : les 3 à 5 ans et les 6 à 11 ans. En fonction des effectifs et des animations proposées il arrive que l'équipe d'animation s'adapte les après-midis et sépare 3 tranches d'âge.

Les périodes de vacances et les mercredis prennent forme autour d'une thématique commune choisie en début d'année scolaire par l'équipe. Cette année est voté « LES EMOTIONS ». L'idée est de travailler avec des partenaires extérieurs et apporter via les animations de l'équipe la prise de conscience de ses propres émotions et de celles des autres. Ainsi facilité ou trouver des outils à chacun pour la gestion des émotions. Les projets d'animations se veulent principalement en rapport avec le thème. La décoration se construit également autour de cela ce qui rend le lieu de vie agréable et retrace les activités.

4.1. Journée type

7h30 à 9h30 : Arrivée échelonnée des enfants. Ce temps est un moment de jeux libres pour l'enfant ou l'animateur lui proposera des activités. Ce temps permet également aux animateurs de préparer leurs activités. Installation de la salle de sieste.

9h30 : Rassemblement des enfants : Présentation des animations proposées et lecture du menu tous ensembles.

9h45 : Répartition des groupes aux animations

11h30 : Rangement et temps libre, les enfants qui ont été en activité intérieur peuvent à ce moment-là profiter de prendre l'air et partager des moments de libre choix avec leurs camarades.

11h50 : Lavage des mains, rassemblement

12h-13h : Repas (pause de la personne qui encadre la sieste à 12h30 avant la fin du repas) et départ – accueil des enfants.

13h : Sieste et temps calme / temps de pause animateur en roulement

13h30 : Départ – accueil des enfants.

14h : Début des animations ou suite pour ceux qui ne dorment pas

15h45 : Rangement

16h00 : Gouter dans la salle d'animation ou dehors.

16h45 à 18h30 : Départ des enfants, ce temps est un moment de jeux libres pour l'enfant où l'animateur lui proposera des jeux. Ce temps permet également aux animateurs de préparer leurs activités et réaliser diverses tâches (entretien, infirmerie...).

4.2. La vie quotidienne

L'animation auprès des enfants ne se cantonne pas à une activité. En effet, la vie quotidienne se décline multiples actions qui sont des temps d'animation à part entière.

Ces actions sont les suivantes :

L'accueil :

L'accueil de loisirs est un lieu en dehors du temps scolaire, c'est l'occasion de prendre le temps, de sortir du rythme de l'école. Pour les sorties, l'organisation de la journée sera différente en fonction du lieu, de la durée et des activités.

Nous insisterons particulièrement sur ce moment important. Pour les arrivées du matin, c'est le moment de séparation de l'enfant et du parent. Un animateur sera présent pour accueillir au mieux l'enfant et accompagner les familles. De plus, l'animateur devra se montrer disponible et tenir compte des remarques des parents.

Des animateurs seront présents pendant ce temps pour encadrer des activités au sein desquelles les enfants pourront évoluer en autonomie : dessins, coloriage, modelage, jeux de société, lecture... Les familles perçoivent matin et soir l'ambiance du centre, les animateurs sont acteurs et non surveillants.

Le rassemblement des enfants :

Ce temps permet aux animateurs et aux enfants de se présenter. C'est un temps d'échange important car l'enfant obtient des informations quant à la journée qui va se dérouler. L'objectif étant de créer une proximité et de rassurer l'enfant. Les moyens mis en place sont la lecture du menu l'explication des activités et les réponses aux diverses questions, afin de faire de ce moment un rituel.

L'équipe veillera également à favoriser des temps d'échanges formels ou informels avec les enfants. Par ce biais l'enfant peut prendre conscience des besoins de chacun dans un groupe. Cela permet aussi aux animateurs de veiller quotidiennement au bon déroulement de la vie en collectivité.

Les repas :

Les repas se déroulent dans la salle de restauration scolaire. L'animateur accompagne les enfants pour se laver les mains. Les enfants se servent sous la vigilance de l'animateur qui est installé à leur table. Celui-ci veillera au développement de l'autonomie pour couper la nourriture et se tenir de manière convenable sur sa chaise. Ce temps de repas enfants/animateurs va permettre de créer des liens et d'évoluer en collectivité. L'animateur est responsable du bon déroulement du repas, il incite à goûter, limite le gaspillage et accompagne le débarrassage. Dans la continuité du service de restauration scolaire et de l'école, l'équipe veille à la sensibilisation de l'enfant par le respect du tri des déchets.

Le temps de sieste / temps calme / le temps libre :

Ce temps a lieu directement après le repas du midi. Les petits sont orientés dans leurs locaux afin de bénéficier d'une sieste ou d'un temps calme en fonction de l'âge et du besoin de l'enfant.

Pour les dormeurs, l'animateur mettra en place une atmosphère propice à l'endormissement par le biais d'une histoire à raconter ou d'une musique relaxante. Le réveil sera échelonné afin de respecter le rythme de chaque enfant.

Les plus grands sont redirigés vers une activité dite de détente menée par un animateur (lecture, relaxation, jeux de carte, coloriage, ...).

Lors des temps libres sur la cour extérieure les animateurs doivent réaliser une surveillance active, être mobile et visualiser l'ensemble des espaces.

Le goûter :

Le goûter sera un moment de convivialité où les enfants seront rassemblés. Ce temps est souvent utilisé pour échanger avec eux sur le vécu de leur journée. Le goûter est prévu par la collectivité et préparé par les agents de restauration et animateurs.

Les temps d'activités :

Les animations se veulent variées et adaptées aux âges des enfants. Elles sont pédagogiques et ludiques. Elles peuvent développer certaines compétences comme l'adresse, l'apprentissage de nouveaux mots, la créativité...

L'animateur prendra le temps de penser et préparer ses activités. L'équipe d'animation établit donc à l'avance un planning d'activités variées (bricolage, théâtre, sport, grand jeu, intervenants...) en cohérence avec la thématique. Dans la mesure du possible il est intéressant de viser à apporter au minimum une proposition d'activité dynamique et un autre calme afin que tous y trouvent du plaisir.

Pendant l'activité, l'animateur doit être à l'écoute de l'enfant et du groupe, laisser l'enfant faire seul, l'aider, le conseiller... Après l'activité, l'enfant participe au rangement et au nettoyage du matériel.

4.3. Les projets en partenariats

L'équipe d'animation propose des projets d'animation et des activités ponctuelles les mercredis. En effet en roulement les animateurs proposent à tour de rôle un projet sur plusieurs séances ceux-ci s'appuient sur le développement durable, l'environnement, la découverte culinaire, artistique, sportive ou culturelle.

Les animateurs ont pu choisir la thématique et créer le programme d'animation sur la période scolaire. Ces projets intègrent des partenariats avec, l'EHPAD, la bibliothèque, les assistantes maternelles, les associations communales, les familles, des prestataires extérieurs. Les écoles et leurs projets sont également un véritable appui, la participation au conseil d'école de la directrice de l'ACM permet d'orienter la complémentarité avec certains projets scolaires.

5. Equipe d'animation

4.1. La composition :

Directrice : Anne Lise Le Turnier

Animateurs : Mélisande Dillar / Mathéo Berchiche / Morgane Petit

ATSEM Animatrice : Guylène Taviaux / Sophie Teyssier / Cendrine Jésus

ATSEM : Françoise Thiechart

Responsable de restauration : Véronique Proteau

Agent de restauration : Tatiana Axenti

4.2. Taux d'encadrement

Le taux d'encadrement à respecter s'est élargie grâce au PEdT mis en place avec les Elus :

Encadrement	Périscolaire matin et soir lundi – mardi – jeudi – vendredi Temps scolaires	Périscolaire mercredis Temps scolaires
Enfants – de 6 ans	1 animateur pour 14 enfants	1 animateur pour 10 enfants
Enfants + de 6 ans	1 animateur pour 18 enfants	1 animateur pour 14 enfants

Les quotas diplômés et non diplômés sont respectés afin de permettre l'encadrement par des animateurs professionnels. Soit 50 % de diplômés obligatoire / 50 % de stagiaires (max)/ 20 % de non diplômés (max).

4.3. Organisation de l'équipe

Les animateurs sont répartis sur les différentes tranches d'âges, en fonction des compétences et souhaits de chacun. L'arrivée des animateurs est échelonnée. Deux animateurs font l'ouverture et deux, la fermeture. La prise de pause d'environ 30 minutes pour ceux qui réalisent la journée complète, celle-ci se déroule au moment du temps calme.

La direction veillera à offrir un suivi individualisé à l'animateur stagiaire tout au long de son stage. L'animateur diplômé doit prendre conscience des besoins de l'animateur stagiaire. En effet même s'il est considéré comme animateur à part entière le stagiaire évolue et apprend au sein de l'équipe.

Des temps de préparation ont lieu chaque lundi en deux parties en fonction des disponibilités postes de chacun. En effet les horaires des ATSEM et animateurs sont opposées, cela ne facilite pas les temps de travail commun. Un groupe WhatsApp est mis à disposition pour faciliter la communication en différée. De plus un outil qui rassemble tous les plannings d'animation des animateurs et les besoins en terme de locaux permet une transversalité des informations.

7. Evaluation :

L'évaluation du projet pédagogique est une étape importante. Cela permet une prise de recul pour analyser les pratiques de terrain, les besoins des familles, les attentes des enfants ainsi que la continuité de projet entre les élus et la structure.

L'évaluation comportera les points suivants :

- Quantitatif, évaluation du nombre d'enfants présents d'une année à l'autre
- Moyens : encadrants, logistique, temps, ...
- Qualitatif : Ressenti, retour enfants, familles, équipes, partenaires, ...

Thématiques	Quantitatif	Moyens	Qualitatif
Public accueilli			
Partenaires			
Temps de restauration			
Temps d'animation			
Sorties			
Temps de vie quotidienne			
Les temps d'accueils			
Communication famille			
Projets			

En juin 2026 la direction veillera à compléter et argumenter ce tableau afin de permettre l'évolution du service.